

MAIRIE DE BUSSEOL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le mardi 31 juillet, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : 27 juillet 2018

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Laurent CHAMOUX, Anne REYNAUD, Marielle RADOS, Gilles NERON.

Absente : Mme Sylvie NIGOUL

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

En ouverture de séance, Monsieur le maire, sollicite le conseil afin d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant une possible prime énergie relative aux travaux de réhabilitation de la Cure.

1/Réhabilitation de la cure – Attribution des marchés de travaux

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, par délibération en date du 22 mai 2018, a lancé un appel d'offre en procédure adaptée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de l'ancienne cure.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le journal « La Montagne » le 20 juin 2018 et a été dématérialisée sur la plateforme « centrofficielles.com » pour une remise des plis le 12 juillet 2018 à 12 heure dernier délai.

24 dossiers de candidatures ont été déposés avant le jeudi 12 juillet 2018 à 12 heures, date limite de remise des offres.

La commission d'appel d'offre, réunie le 12 juillet 2018 à 14 heures, a procédé à l'ouverture des plis en présence de Madame Carole Porté, Maître d'œuvre et de Monsieur Klam, économiste.

Les plis ont été remis à la maîtrise d'œuvres et à l'économiste pour analyse.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres a été remis et présenté à la commission d'appel d'offre le 31/07/2018 à 19 h par M. Klam, économiste.

Monsieur le Maire présente ce tableau d'analyse au conseil municipal.

Selon les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de consultation, à savoir : Prix des prestations 60%, Qualité et valeur technique de l'Offre 40%, ce rapport d'analyse des offres propose un classement des offres économiquement les plus avantageuses pour les lots suivants :

Lot 01- VRD – Démolition- gros œuvre : l'entreprise SARL TIXIER, Zone industrielle de Billom (63160) – pour un montant de 79 537,10 € H.T. (variante comprise)

Lot 02 – Chape : l'entreprise SAS PEGEON FILS, 4 rue Henri Becquerel à Beaumont (63110) – pour un montant de 3 659,25 € H.T.

Lot 03 – Ravalement de façades : l'entreprise ENDUIT PLUS 63 – ZA de l'Artière – 28 rue de la Roseraie – 63540 Romagnat – pour un montant de 25 273,41 € H.T.

Lot 04 – Charpente ossature bois : l'entreprise EURL SUCHEYRE Bernard – BP 50073 – 63202 Riom cedex – pour un montant de 15 826,00 € H.T.

Lot 05 – Couverture zinguerie : l'entreprise EURL SUCHEYRE Bernard – BP 50073 – 63202 Riom cedex – pour un montant de 9 194,36 € H.T.

Lot 06 – Menuiseries extérieures aluminium : l'entreprise SAS GAUTHIER – ZAC de Champ - Lamet – 63430 Pont du Château – pour un montant de 22 546,95 € H.T. (variante comprise)

Lot 07 – Serrurerie : l'entreprise SARL GS2A – 8 bis, rue du Thuel – 63350 Maringues – pour un montant de 4 593,90 € H.T.

Lot 08 – Chauffage – ECS – Ventilation : l'entreprise SA AUVERGNE DEGRE SERVICE – rue Fernand Forest – 63370 Lempdes – pour un montant de 28 294,90 € H.T.

Lot 9 – Electricité : l'entreprise SAFIC – 10 allée Evariste Galois – 63000 CLERMONT-FERRAND – pour un montant de 24 029,20 € H T (variante comprise)

Lot 10 – Plomberie : l'entreprise POMMIER Patrice – 5 impasse de l'horloge – 63910 Vertaizon – pour un montant de 9 200,00 € H.T.

Lot 11 – Menuiseries intérieures : l'entreprise SARL LE TELLIER – 3, rue Pierre et Marie Curie – ZA Sud – 63360 GERZAT – pour un montant de 26 628,17 € H.T.

Lot 12 – Plâtrerie- peinture : l'entreprise SAS PEGEON FILS – 4 rue Henri Becquerel – 63110 BEAUMONT – pour un montant de 37 412,55 € H.T. (variante comprise)

Lot 13 – Carrelage – Faïence : l'entreprise SARL CARTECH – 14 bis rue de la Masse – 63600 AMBERT – pour un montant de 5 920,76 € H.T.

Lot 14 – Sols souples : l'entreprise SARL CARTECH – 14 bis rue de la Masse – 63600 AMBERT – pour un montant de 5 440,27 € H.T.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre les avis du rapport d'analyse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2018

Approuve les classements et avis proposés dans le rapport d'analyse des offres,

Attribue les lots n° 01 à 14 conformément au descriptif rédigé ci-dessus

Autorise Monsieur le Maire à signer :

- les marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus
- tous les documents relatifs à cette attribution de marché et les différents ordres de services

2 / Réhabilitation de la cure – Prime énergie

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que les caractéristiques des travaux de réhabilitation de la cure permettent l'obtention d'une prime énergie.

Sur le conseil d'un conseiller en énergie partagé de l'Aduhme, un volume de certificats d'économie d'énergie à été proposé à des obligés par le biais d'une inscription sur la plateforme CD63/NR.PRO.

Monsieur le Maire détaille les offres parvenues. Après quelques demandes de précisions, Le Conseil Municipal décide de valider l'offre de la Ste « Primes énergie » qui sera versée à la commune en fonction des facturations intervenues.

11/ questions diverses
